



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Cantal

Commune : Polminhac

Autres communes :

R500

Appellation : Croix du chevalier

Monument(s)

Appellation : Croix du chevalier

Protection : classement

Arrêté : classement le 09/06/1971

Étendue de la protection : En totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.